

# Histoire

Partie 1

## Fiche 1

# Présentation des épreuves en histoire

### POINT MÉTHODE

- La structure de l'épreuve est la suivante :
  - 1<sup>re</sup> possibilité (3 heures) : une composition en histoire (2 sujets au choix), une analyse de documents en géographie (un ou deux) ou un croquis en géographie.
  - 2<sup>e</sup> possibilité (3 heures) : une composition en géographie (2 sujets au choix), une analyse de documents en histoire (un ou deux) sans le choix.
- La particularité de l'épreuve en S tient en sa courte durée (3 heures). Ceci ne laisse que 2 heures pour la composition et une heure pour l'étude de documents ou le croquis. La composition sera donc plus courte que pour les L et ES, les examinateurs seront moins sévères sur l'aspect technique : transition, conclusion partielle, ouverture. Moins exigeant sur la masse de connaissances présentes : il vaut mieux traiter l'ensemble de la question quitte à survoler certains passages. De même pour les attentes sur la mineure.
- Les thématiques d'histoire et de géographie font intervenir des questions d'actualité récente. Il est donc toujours utile de faire figurer des données très actuelles dans les copies.
- Le chapitre sur la Chine par exemple est en lien direct avec celui de géographie sur l'Aire de puissance asiatique. Toute la partie sur la Chine contemporaine reprend des points du chapitre de géographie « Japon et Chine concurrence régionale, ambitions mondiales ». De manière générale les thèmes de géographie et d'histoire sont liés et le jury valorisera les candidats faisant la « navette » entre ces deux disciplines.
- Il n'existe pas de plan absolu ni modèle. Les plans en trois parties ne sont pas l'idéal. De même la forme du plan thématique, chronologique ou mixte est libre. Le jury veut que le plan choisi réponde à une réflexion logique avec au moins deux parties composées chacune d'au moins deux paragraphes.
- Pour toute composition, ne pas tomber dans l'abondance de détails, traiter l'ensemble de la thématique. Bien marquer les dates et les personnages clés. Éviter tout jugement de valeur et ne pas oublier les effets de masse par exemple pour la Chine (démographie et superficie).
- Pour l'étude de documents, suivre la consigne, répondre en rédigeant des paragraphes et donner des exemples pour illustrer des documents.

## Histoire

# LES HISTORIENS ET LA MÉMOIRE DE LA SECONDE GUERRE MONDIALE EN FRANCE

### Problématiques

- Pourquoi la mémoire du second conflit mondial a été longtemps un sujet polémique ?
- Quelle a été l'influence des historiens dans la transmission et le regard sur la mémoire de la guerre ?

## Fiche 2

### *L'essentiel à connaître*

## Les historiens et un passé qui ne passe pas

### Le travail de l'historien

Comme tous les chercheurs en sciences sociales, l'historien est soumis à de nombreuses contraintes délimitant sa méthode de travail. La première concerne la collecte de sources officielles, écrites, orales. La seconde est liée à l'accès à ses sources. La troisième concerne le contexte dans lequel il travaille. Il y a aussi la prise de distance nécessaire par rapport à son objet d'étude qui contraint l'historien à analyser un sujet subjectif (lié à l'homme et ne permettant la validation par l'expérience) au travers d'une méthode la plus objective (référence à des sources diverses, confrontation des points de vue). S'ajoute une dernière contrainte sur le positionnement de l'historien qui cherche à rendre clairs les enjeux, à expliquer les choix individuels et collectifs mais en aucun cas ne veut se muer en juge.

### Une mémoire patriotique et amnésique de la guerre (1945-début des années 1960)

L'immédiat après-guerre n'est pas propice au travail des historiens. En effet la volonté du pouvoir politique est de reconstruire une France en miette et de restaurer la confiance nationale. Ainsi il en résulte épuration rapide des principaux chefs du régime de Vichy et surtout une volonté de ne plus parler aux jeunes de la collaboration et de la défaite. En découle une forte censure des archives et aussi des documents publiés comme le documentaire *Nuit et Brouillard*.

Le climat est à constitution d'un mythe résistancialiste défendant la thèse d'une France entièrement résistante et d'un régime de Vichy « nul et non avvenu » selon les mots du général de Gaulle, une parenthèse dans l'histoire de France. La collaboration est minimisée, la résistance intérieure est glorifiée. Ce mythe met alors de côté les mémoires conflictuelles : soldats de 1940, travailleurs du STO, les femmes pendant l'occupation et même les déportés de la shoah. Il se crée une amnésie confuse où la mémoire juive est englobée dans la mémoire totale des déportés car la population ne souhaite pas entendre cette mémoire. Résultats : dans les travaux des historiens on ne distingue pas les différentes formes de mémoire. Les déportés sont traités comme un bloc, on idéalise les déportés politiques et les figures de la résistance comme Jean Moulin, Guy Moquet. La mémoire juive est encore un témoignage rare (Primo Levi, Anne Franck). Une exception est la parution en 1946 du livre de Marc Bloch *L'Étrange défaite* (écrit en 1940).

Si ce consensus se maintient pendant les années 1950, le contexte extérieur et surtout intérieur fait resurgir les conflits. Il y a d'abord deux lois d'amnistie pour les condamnés de la libération qui sont votées en 1951 et 1953 par la droite contre la gauche. Ensuite en 1953 l'opinion publique se déchire au moment du procès de 21 membres de la Division SS « Das Reich » qui ont massacré les habitants d'Oradour-Sur-Glane. Parmi les accusés, figurent 12 « malgré-nous » alsaciens qui seront condamnés puis amnistiés. Surtout la mort de 1951 du maréchal Pétain est l'occasion pour ses partisans de tenter une réhabilitation. Robert Aron (« Histoire de Vichy ») 1954 présente la « thèse du glaive et du bouclier » : Pétain en collaborant avec l'Allemagne aurait protégé la population et préparé la libération du pays par la France Libre et les Alliés. Thèse fautive mais qui progressivement montre que le débat va ressurgir malgré la censure comme le montre en 1956 le remontage forcé du film *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais ou la sortie au cinéma du film *La Traversée de Paris* la même année.

## Le réveil de mémoires plurielles

Le contexte des années 1960-1970 va faire exploser ce consensus amnésique et conduire à une situation d'un « passé qui ne passe plus ». En effet, alors que la célébration de la mémoire officielle atteint son paroxysme avec le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon en 1964, la France connaît un double changement, générationnel et politique avec le départ de de Gaulle. Ainsi si le pouvoir perpétue la célébration de la résistance, l'opinion publique change. D'autant plus que le contexte international voit le réveil de la mémoire juive à la fois par les conflits du Proche-Orient, les actions des époux Klarsfeld, la crainte de la destruction d'Israël l'arrestation et le procès public d'Adolf Eichmann.

### MOTS À RETENIR

***Nuit et Brouillard*** : premier documentaire sur l'univers concentrationnaire nazi. La censure décida de masquer d'un gros trait noir le képi d'un gendarme français surveillant le camp de Pithiviers.

**Adolf Eichmann** : dirigeant nazi, bras droit de Heydrich et qui à ce titre organisa la solution finale. Caché en Argentine sous le nom de Ricardo Klement, il fut enlevé par les services secrets israéliens en 1960, jugé et condamné à mort en 1962.

Dans le même temps apparaissent des thèses négationnistes qui obligent les historiens comme Jean Pierre Vernant ou Pierre Vidal Naquet à sortir de leur neutralité pour combattre ces thèses y compris dans les universités.

Le travail des historiens se trouve dès lors facilité par ce nouveau contexte. Le cinéma symbolise cette situation puisque sortent de nombreux films comme *Le Chagrin et la Pitié* en 1969, *Lacombe Lucien* en 1974, *les Chinois à Paris* en 1974 ou *Papy fait de la résistance*

en 1983 qui « déshéroïsent » la résistance et pointent du doigt la collaboration volontaire. Le travail des historiens ne se limite plus à l'histoire de la guerre ou la résistance. En effet en 1973 l'historien américain Paxton publie *La France de Vichy*, étude magistrale où il démonte le mythe d'un Pétain bouclier et montre en s'appuyant sur des documents officiels signés de la main de Pétain ou de Laval que Vichy a non seulement voulu la collaboration mais a clairement devancé les demandes allemandes voire anticipé et durci les lois antisémites. Avec ce livre saute le dernier tabou et désormais on parle des mémoires de la guerre.

## Transmettre une mémoire apaisée

Désormais le discours sur les années de guerre tourne autour d'une expression « le devoir de mémoire », expression apparue dans les années 1990. Si la mémoire de la Shoah prédomine, le devoir désigne l'obligation d'entretenir le souvenir des souffrances endurées par des victimes et de réparer le préjudice moral et matériel qu'elles ont subi. À ce titre la justice mène une seconde épuration à travers des procès pour crimes contre l'humanité contre Klaus Barbie (1987) et de hauts fonctionnaires français pendant l'occupation Paul Touvier (1994) et de Maurice Papon (1997). L'État français reconnaît officiellement les crimes de Vichy. François Mitterrand est le premier président à assister en 1992 à la commémoration de la rafle du « Vel d'Hiv ». Il refuse encore de reconnaître la responsabilité de l'État français mais en 1993, il crée une journée nationale (le 16 Juillet) à la mémoire des victimes des persécutions racistes et antisémites commises sous l'autorité de l'État français. En 1995, Jacques Chirac reconnaît officiellement la responsabilité de l'État français dans la déportation des Juifs de France. Il rend aussi hommage aux « Justes » : ces Français qui ont sauvé des Juifs. Cette mémoire consensuelle permet au chancelier allemand de venir aux commémorations du débarquement en Normandie en 2004, de se rendre à Oradour Sur Glane en 2013.

Le travail des historiens se déploie dans tout le spectre de la recherche. Apparaissent des travaux sur les soldats coloniaux, sur les femmes pendant la guerre, sur les fusillés, de nombreuses études régionales comme les Travaux de D. Tantin sur les Juifs des Deux Sèvres. On assiste même à un projet audacieux d'histoire « uchronique » intitulé *Et si la France avait continué la guerre*. De multiples mémoires parfois concurrentes mais surtout solidaires intègrent la mémoire nationale.

Désormais si les polémiques sont rares (affaire Idan Grispan), le débat porte sur trois thèmes. D'abord la transmission de cette mémoire en évitant de tomber dans la repentance (polémique autour de la lecture de la lettre de Guy Moquet) ; le positionnement des historiens face au devoir de mémoire car leur rôle est d'expliquer non de commémorer ; enfin l'apparition des lois mémorielles qui sur certains sujets établissent des vérités historiques officielles et sanctionnent de lourdes peines ceux qui falsifient ces vérités (négationnisme) mais qui entrent en contradiction avec le principe de liberté d'expression.

## Chronologie indicative : les historiens et la mémoire de la Seconde Guerre mondiale

## Histoire de la Résistance

- 1945 : Grande commémoration au Mont-Valérien (11 novembre).
- 1964 : Transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon.
- 1994 : Inauguration du Mémorial de la Résistance en Vercors.
- 2008 : Hommage à Guy Mocquet.

## Mémoire de la Shoah

- 1954 : Journée nationale du souvenir de la déportation.
- 1956 : Inauguration du Tombeau du Martyr juif inconnu.
- 1961 : Procès d'Adolf Eichmann en Israël.
- 1987 : Procès de Klaus Barbie en France.
- 1990 : Loi Gayssot contre le négationnisme.
- 1993 : Création d'une journée de commémoration de la rafle du Vel d'Hiv (16 juillet).

## Mémoire de Vichy

- 1954 : Robert Aron publie son *Histoire de Vichy* (très favorable à Pétain).
- 1973 : Robert Paxton publie *La France de Vichy*.
- 1987 : Henri Rousso publie *Le syndrome de Vichy*.
- 1994 : H. Rousso et E. Conan publient *Vichy, un passé qui ne passe pas*.
- 2015 : *Le dictionnaire des fusillés (1940-1944)*.

## La mémoire au cinéma

- 1955 : *Nuit et Brouillard* d'Alain Resnais.
- 1971 : *Le Chagrin et la Pitié* de Marcel Ophüls.
- 1983 : *Papy fait de la résistance* de Jean Marie Poiré.
- 1994 : *La liste de Schindler* de Steven Spielberg.
- 2007 : *Indigènes* de Rachid Bouchareb.

## Fiche 3

# La méthode de l'étude de texte

### POINT MÉTHODE

- Les deux pièges à éviter : recopier le texte (paraphrase) et le hors sujet en récitant son cours sans s'appuyer sur le texte.
- L'analyse se fait en trois temps après lecture du document et de la consigne
- 1<sup>er</sup> temps au brouillon : identifier la nature du document (bannir les mots vagues comme image, texte, préférer les termes d'articles, discours, photographies de presse, caricature) ; identifier l'auteur (là encore éviter les termes vagues d'écrivains évoquer un journaliste, un historien...) et les destinataires du document (quels sont le ton et les arguments du document) ; identifier le contexte social, politique, culturel pour comprendre les enjeux (5 mn).
- 2<sup>e</sup> temps : en fonction de la consigne dégagez les idées du document. Utilisez vos connaissances tirées du cours pour expliquer les éléments ambigus du document. Dégagez l'intérêt historique du document voire les limites si cela est demandé. Organisez au brouillon le plan de votre réponse. (10 mn).
- 3<sup>e</sup> temps : rédigez votre réponse à la consigne. 1<sup>er</sup> paragraphe introductif : présentation des documents et de la question. Paragraphes suivant : réponse aux différents points de la consigne. Dernier paragraphe : intérêt du document et limites.

## Journée nationale du souvenir : une mairie censure la lettre d'une ancienne déportée

La mairie de Parthenay (79) a censuré une lettre écrite par Ida Grinspan, ancienne déportée, qui devait être lue à des élèves le 29 avril 2010 dans le cadre de la journée nationale du souvenir des victimes et héros de la déportation, selon le Courrier de l'Ouest de mercredi. Nathalie Lanzi, professeure d'histoire-géographie au collège de la Coudre (Deux-Sèvres), qui accompagne depuis cinq ans ses élèves « volontaires et enthousiastes » aux cérémonies commémoratives et patriotiques, avait demandé à l'ancienne déportée d'Auschwitz de rédiger un texte que les élèves devaient lire dimanche, a-t-elle raconté au quotidien. Mais ce témoignage a heurté Michel Birault, ancien gendarme et adjoint chargé des affaires patriotiques. Ida Grinspan y évoque son arrestation par trois gendarmes alors qu'elle avait 14 ans. La professeure a accepté, à contrecœur, de remplacer le mot « gendarmes » par « hommes ».